



# LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°4 Avril - Mai - Juin 2021

## Le mot du Maire



Bussiéroises, Bussiérois,

Le 25 Mai 2020, je prenais mes fonctions à la tête du nouveau conseil municipal. Un an plus tard, notre commune rurale comme dans toute la France subit toujours la Covid 19 et ses variants. Vous pouvez contacter les vaccindromes de COULOMMIERS, MEAUX, CHATEAU-THIERRY qui sont à votre disposition. Respecter les gestes barrières, merci.

Samedi 19 Juin 2021, en fin de journée, un orage et des pluies abondantes se sont abattues sur notre village. Des riverains de la RD407, Rue de La Ferté sous Jouarre ont été inondés malgré la pose d'un nouveau regard pour l'évacuation des eaux pluviales. A ma demande, Mr SALA maire Adjoint et Mr RONDEAU conseiller municipal, se sont rendus sur place pour aider et constater les dégâts. Moi-même occupé dans un autre secteur de Bussières. Le lendemain matin, je suis allé à la rencontre des sinistrés, j'ai pris connaissance de l'importance des dégâts et j'ai demandé des photos afin de constituer et transmettre un dossier complet au service de la CACPB, à laquelle nous sommes liés par une convention signée en début d'année 2021. Une réponse rapide m'a été communiquée, et une visite sur site a eu lieu le 06 Juillet à 14h. Il apparaît que des modifications et travaux sont à prévoir. J'ai contacté l'ARD afin que des saignées soient réalisées le long de la RD 407 au niveau de la zone des 70 km/h pour un écoulement plus rapide des eaux pluviales vers le fossé. Mr Jean Marie RONDEAU qui a été maire de Bussières pendant près de 48 années déclarait de vive voix « Avant de prévoir le tout à l'égout, il faudra régler le problème des eaux pluviales ». Et oui ces paroles sont à méditer ! Malheureusement le contraire a été fait ! Depuis quelques mois nous avons procédé au fauchage et nettoyage de certains fossés, pose de buse de 600 de diamètre pour la traversée de route à Bois-Martin, la reprise du réseau d'eau pluviale sur 33 mètres va se faire également dans cette rue. Pour la Jarrie, les travaux d'aménagement sont prévus dans les semaines à venir. Nous allons poursuivre nos efforts pour améliorer le réseau d'eau pluviale, l'étude d'un bassin de rétention a été évoqué lors de la venue de la CACPB. A la rentrée de septembre une nouvelle réunion est prévue pour tous ses sujets.

COVALTRI nous informe que des riverains mettent dans les poubelles vertes de la terre et des cailloux, ce qui provoque des dégâts dans les broyeurs. Ce bac vert doit contenir uniquement de la végétation.

Le SDESM terminera en septembre la mise en place d'horloges astronomiques pour la gestion automatique de l'éclairage publique de notre commune.

Concernant les élections départementales, le binôme Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU et Mr Ugo PEZZETA ont été élu pour les 6 années à venir, félicitations et bon courage à eux. Je remercie les personnes bénévoles qui ont aidé au bon fonctionnement des bureaux de votes des 20 et 27 Juin 2021.

Les équipements numériques pour notre seconde classe seront installés pendant les vacances estivales. La réalisation du nouveau préau et de l'échappatoire, par la société AJC Bâtiment sont en cours .

Pour la rentrée de Septembre, la garderie se fera à Bussières dans une partie de la salle polyvalente, celle-ci à reçu l'agrément de la commission de sécurité. Mme Vanessa DUMOULIN prendra en charge la direction de cette garderie qui va rendre service aux familles du RPI. Une réunion d'information sera organisée avant la rentrée à la salle polyvalente pour l'inscription des enfants. La date et l'heure sera affiché à la mairie et publié sur notre site internet. J'ai signé une convention citoyenne avec la Gendarmerie Nationale, une rencontre est prévue le 14 septembre 2021 à 20h, salle polyvalente de Bussières, port du masque obligatoire.

Je tiens à remercier ROBIN, professeur au lycée agricole la Bretonnière de Chailly en Brie qui est venu accompagné de quelques élèves, pour initier les enfants de notre école au jardinage! « Silence ça pousse » C'est cool!!!

Je vous souhaite un bel été et d'agréable vacances à toutes et à tous.

Bien cordialement,

**Le Maire Dominique MACHURÉ**





# Nous vous parlons en images...



Mise en place de la signalisation pour le stationnement gênant et dangereux sur les trottoirs de la RD 407



Pose d'une porte renforcée et d'un arceau de sécurité anti-vol devant le local technique

Nouveau point d'eau et arrosoirs neufs au cimetière



Avant  
Rénovation de la porte de l'église

Après

Signalisation à 30 km/h  
à Bois Martin

Nouveau regard d'eau  
pluviale

Aménagement du fossé  
à Bois Martin



Convoi Exceptionnel

Rénovation des bancs de la commune



Convoi Exceptionnel

Pose de nouveaux panneaux d'affichage

Réparation des bordures du trottoir



Mise en place par la municipalité de 10 carrés de jardin et plantations par les enfants de l'école de Bussières



# Informations



## LE SMITOM

Le SMITOM du Nord de Seine et Marne souhaite octroyer une aide financière aux particuliers qui désirent s'équiper d'un broyeur à déchets verts.

### Conditions d'attributions:

- ◇ Offre réservée aux particuliers
- ◇ Habiter une des communes dont le SMITOM traite les déchets
- ◇ Achat d'un broyeur neuf, de moins d'un an à date de réception de la demande au SMITOM
- ◇ Une seule subvention sera accordée par foyer
- ◇ Possibilité de réaliser un achat mutualisé

Toutes les informations sont consultables sur le site du SMITOM-nord77.fr, ainsi que le dossier à télécharger et à compléter. Pour toutes questions veuillez contacter par mail [n.feucher@smitom-nord77.fr](mailto:n.feucher@smitom-nord77.fr) ou par téléphone Mme FEUCHÈRE au 01.60.44.44.57.



## COLLECTE DES VEGETAUX



Les déchets verts collectés sont ensuite broyés et valorisés en compost ou en paillis. Malheureusement, il est retrouvé dans les bacs verts des cailloux, de la terre ou pots de fleurs en plastiques.

**Ces erreurs empêchent toute valorisation et menacent la pérennité du service.**

Soyons tous vigilants et solidaires pour un environnement plus durable et plus de vert. Comptant sur votre civisme,

COVALTRI77 et la Municipalité



## LA POSTE

### Article concernant les boîtes aux lettres avec nom et adresse obligatoire

L'arrêté N° 1802 du 29 juin rend obligatoire l'installation de boîtes aux lettres normalisées pour toutes les constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire à partir du 12 juillet 1979, à raison d'une boîte par logement. La normalisation d'une boîte aux lettres porte sur **quatre éléments** : son format, son mode d'ouverture (la fente), son identification (nom, adresse) et le système de fermeture collective (serrure compatible avec la distribution, c'est-à-dire que le facteur peut ouvrir pour y déposer des objets encombrants).

## S2E77 - Ouverture du site internet du S2e77

Le S2e77, syndicat de l'eau de l'est de Seine et Marnais, a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de son site internet : <https://www.s2e77.fr>

Nous l'avons voulu simple et efficace pour vous informer et vous accompagner. Vous y trouverez des informations sur votre eau et son prix. Vous pourrez payer votre facture en ligne ou être renvoyé sur le site du délégataire chargé d'exploiter votre service d'eau si vous êtes régie SNE77. Donc a vos ordinateurs, tablettes et smartphones!



## Mairie



01.60.22.50.04

En cas d'urgence

contactez le:

07.49.12.06.01



[mairie.bussieres77@wanadoo.fr](mailto:mairie.bussieres77@wanadoo.fr)

[www.bussieres77.fr](http://www.bussieres77.fr)

**Le secrétariat est ouvert au public**

Le lundi de 16h à 18h

Le jeudi de 17h à 18h

Le vendredi de 14h à 17h

Le 1er et 3eme samedi de chaque mois de 11h à 12h.

## ETAT- CIVIL

### Mariage :

Le 17 Avril 2021  
MICHELET Sylvie et  
GENEIX Arnaud

### Naissances:

Le 8 Avril 2021  
POLAK Yaacov

Le 11 Mai 2021  
COHEN Binyamine

Le 10 Juin 2021  
CHARABI Rachel

**EBS Expert**  
Votre agence de proximité  
Solutions de gestion, d'informatique et de dématérialisation  
"Concentrez-vous sur votre cœur de métier, nous nous occupons du reste"  
[www.ebsgroup.fr](http://www.ebsgroup.fr)  
ebp xerox Z=NDCC

Téléphone : 01.48.53.76.07  
E-mail : [cdhoker@ebsgroup.fr](mailto:cdhoker@ebsgroup.fr)  
[ocondo@ebsgroup.fr](mailto:ocondo@ebsgroup.fr)  
Adresse : 6 Rue Robert Thiboust 77700 Serris

L'impression de cette gazette vous est offerte par EBS EXPERT



# Un peu d'histoire sur le blason de Bussières...



**MAIRIE DE BUSSIÈRES**

Il se décrit ainsi : « De gueules à une larme d'argent surmonté de deux coquilles d'or ».

**TYPONYMIE** : Le nom dérive du latin Buxus qui signifie le lieu planté de buis.

**DESCRIPTIF** : Le gueules est la couleur traditionnelle de la Brie. La larme est la représentation de SAINT MEDARD, le saint qui fait pleuvoir, patron du village de BUSSIÈRES. Elle est blanche pour rappeler les carrières de plâtre du hameau des Feuchères. Les deux coquilles d'or sont l'un des symboles du blason de la famille Séricourt, Seigneur du village.

Leur blason était en fait d'argent à une croix de gueules (rouge), chargée de cinq coquilles de famille, il suffit d'en prendre un ou plusieurs éléments pour être dans les règles, tout en marquant le passé du village. Seulement deux coquilles sont prises pour représenter les deux autres hameaux que sont Fontaine d'Ain et Chavosse. Les ornements représentent du buis qui traduit ainsi le nom du village. La couronne de tours est le symbole échu aux communes.



Photo non contractuelle



## Nous l'avons fait ! L'arrivée d'une meilleure couverture du réseau Orange dans la commune.

Après deux tentatives de projets refusés en 2019 et 2020 par la commune pour l'installation d'une antenne Orange à côté de la salle polyvalente, l'opérateur accepte la proposition du nouveau Conseil Municipal en date du 23/04/2021. L'installation se fera d'ici quelques semaines au niveau du cimetière sur une parcelle de terrain appartenant à la commune au bord de la D31E. Cette nouvelle antenne Orange viendra satisfaire une demande justifiée des abonnés de l'opérateur.



## Aide financière



**TRANSPORT RENTRÉE 2020-2021 LYCÉENS**

**AIDE FINANCIÈRE DE 63 €\***



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **COULOMMIERS PAYS DE BRIE** prend en charge une partie des frais de transport des lycéens\*

+ d'infos sur : [www.coulommierspaysdebrie.fr](http://www.coulommierspaysdebrie.fr)

\* valable sur les forfaits Navigo Imagine R des lycéens. Toutes les conditions et démarches sur notre site internet.

**RENSEIGNEMENTS**  
 TÉL : 01 84 32 03 25  
 TRANSPORT@COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR  
 WWW.COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR  
 FACEBOOK.FR/CPB.AGGLO

**COULOMMIERS PAYS DE BRIE**  
 AGGLOMÉRATION

**Flashez avec votre smartphone et accédez directement au site internet de Bussières**



**Déchetterie Saâcy sur Marne**

**Horaires d'ouverture (hors jours fériés) du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :**

- Lundi : 10h-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
- Jeudi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h
- Samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

### **INFOS PRATIQUES**

**Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter à la mairie afin de s'inscrire sur les listes électorales.**